

**DEJEPS Voile performance sportive  
DOSSIER D'INSCRIPTION 2019-2020**

**Vérification des Exigences Préalables (VEP)** à l'entrée en formation DEJEPS et sélection sur dossier les 7 et 8 octobre 2019 à l'ENVSNS

**Identification du candidat**

NOM : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : le [ ] [ ] [ ] à : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

☎ : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Portable : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Courriel : .....

Nationalité : .....

Profession ou dernier emploi occupé : .....

**STATUT A L'ENTREE EN FORMATION**

**Salarié(e)**  Type de contrat adresse de l'employeur : .....

CDI

CDD

Autres

**Demandeur d'emploi inscrit :**

Depuis le : .....

N° identifiant : .....

**Prise en charge** envisagée pour votre formation :

PERSONNELLE

OPCA (FONGECIF, AGEFOS, UNIFORMATION)

POLE EMPLOI

Contrat de professionnalisation

Région Bretagne (chèque formation)

Employeur

**Êtes-vous en situation de handicap ?** oui  non

**ATTENTION** : Si oui, vous devez déposer un dossier de demande d'aménagement des épreuves d'entrée à la DRJSCS de Bretagne  
4, avenue du Bois Labbé CS 94323 35043 Rennes Cedex

**Niveau d'études ou de formation :**

Dernière classe fréquentée : .....

Date : .....

**Niveau V : BEP**

Diplômes acquis  Niveau atteint

**Niveau IV : Baccalauréat**

Diplômes acquis  Niveau atteint

**Niveau III : DEUG –DUT**

Diplômes acquis  Niveau atteint

**Niveau II : Licence**

Diplômes acquis  Niveau atteint

**Niveau I : Master, DESS, Doctorat,...etc**

Diplômes acquis  Niveau atteint

**Diplôme sportif :**

**BEES 1**  Précisez : .....

**BP JEPS**  Précisez : .....

**AUTRES**  Précisez : .....

. J'accepte la diffusion des résultats au VEP sur le site de l'ENVSNS  oui  non

. J'autorise l'ENVSNS à me filmer et me photographier au vu de l'exploitation, la diffusion et la reproduction d'images fixes et audiovisuelle sur tous les types de supports dans le cadre de la mission de service public de l'établissement.

. Etes-vous en situation de handicap ?  oui  non

A..... le..... Signature

**Dossier à compléter et à renvoyer à l'ENVSNS Beg Rohu 56510 Saint-Pierre Quiberon pour le septembre 2019- cachet de la poste faisant foi.**

## VERIFICATION DES EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION

**Attention : toute information doit être assortie de la pièce justificative correspondante et toutes les questions doivent être correctement renseignées**

1. Etre titulaire du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, option côtière ou son équivalent ;
2. Etre titulaire d'une attestation de réussite à un parcours de 100 mètres en nage libre, avec passage sous un obstacle flottant d'un mètre en surface. Cette attestation est délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques, conforme aux exigences de l'article L. 212-1 du code du sport ;
3. Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivantes :
  - " prévention et secours civiques de niveau 1 " (PSC1) ou " attestation de formation aux premiers secours " (AFPS) ;
  - " premiers secours en équipe de niveau 1 " (PSE 1) en cours de validité ;
  - " premiers secours en équipe de niveau 2 " (PSE 2) en cours de validité ;
  - " attestation de formation aux gestes et soins d'urgence " (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
  - " certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) " en cours de validité.
4. Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
5. Justifier d'une expérience compétitive en voile, comportant au minimum six épreuves de compétition, dont au moins une de niveau équivalent au quatrième grade et une de niveau équivalent au troisième grade, tels que définis par la Fédération française de voile ;
6. Justifier d'une expérience d'enseignement en autonomie d'au moins deux années, sur au moins deux des familles de supports suivantes : dériveur-catamaran, planche à voile, voilier en équipage ;
7. Etre titulaire d'une attestation de niveau technique sur le support principal du candidat, équivalent au niveau technique 5 de la Fédération française de voile délivrée par un évaluateur figurant sur la liste des évaluateurs techniques de la Fédération française de voile ;
8. Etre titulaire d'une attestation de niveau technique sur le support secondaire du candidat, équivalent au niveau technique 4 de la Fédération française de voile délivrée par un évaluateur figurant sur la liste des évaluateurs techniques de Fédération la française de voile.

Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen de la production :

- du permis, du certificat et des attestations mentionnés ci-dessus ;
  - des attestations d'expérience, de niveaux techniques et de participation aux six épreuves de compétition, délivrées par le directeur technique national de la voile.
- Photocopie de l'une des pièces suivantes : carte nationale d'identité, passeport (en cours de validation), livret de famille, titre de séjour (pas de permis de conduire).

Est dispensé des exigences préalables à l'entrée en formation prévues à l'article 3 :

- le titulaire du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité " éducateur sportif " mention " voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri " ;
- le titulaire d'un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité " éducateur sportif " mention " voile croisière jusqu'à 200 milles nautiques d'un abri " et du certificat complémentaire " voile multi-supports jusqu'à 6 milles d'un abri " ;
- le titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif 1er degré option voile.

Est dispensé de l'attestation de niveau technique équivalent au niveau technique 5 de la Fédération française de voile sur le support principal du candidat, le titulaire du niveau technique 5 de la Fédération française de voile.

Est dispensé de l'attestation de niveau technique équivalent au niveau 4 de la Fédération française de voile sur le support secondaire du candidat, le titulaire du niveau technique 4 de la Fédération française de voile.

Le sportif de haut niveau en voile inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport est dispensé des exigences préalables à l'entrée en formation définies à l'article 3, à l'exception du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur option côtière, de l'attestation de réussite au parcours de 100 mètres nage libre avec passage sous un obstacle flottant d'un mètre en surface et de l'attestation " PSC1 " ou équivalent,.

## NIVEAU DE PERFORMANCE PRATIQUE EN VOILE

Votre N° de licence FFV est le :  
Votre dernier classement national :

Votre N° de ligue est :  
Votre club :

Attestations de niveau V pour votre support 1 et attestation de niveau 4 pour votre support 2 (joindre copies)

Spécifiez vos **6 résultats les plus significatifs en voile**

Titre(s) ou place(s) obtenue(s) / nombre de participants total	Dates	Série(s) et poste à bord	Types de régates : au moins 1 de 4ème grade + 1 de 3ème grade de la FFV

Vous possédez une autre expérience sportive significative, merci de la préciser :

Vous avez suivi des stages en formation professionnelle continue pour vos activités bénévoles  ou professionnelles   
Lesquels ?

**Votre EXPERIENCE D'ENCADREMENT** (Présentez vos certificats d'exercice établis par vos employeurs (copies des contrats de mission ou de travail par exemple) **bénévole ou professionnelle sur au MOINS DEUX des supports de la voile** (dériveur, planche à voile, catamaran ou habitable) **et dont l'une doit être réalisée en autonomie.**

**Ces attestations doivent attester d'une pratique d'encadrement d'au moins 2 ans.**

Vous êtes dispensé de la justification de celle-ci seulement si :

- Vous êtes titulaires du **BEES 1°Voile** (joindre la photocopie du diplôme)
- Vous êtes titulaire d'une mention monovalente ou plurivalente « voile », de la spécialité « activités nautiques » du **BPJEPS** (joindre la photocopie du diplôme)
- Vous êtes sportif de haut niveau inscrit sur les listes ministérielles

## EXPERIENCE D'ENCADREMENT en VOILE

Merci de nous la préciser pour chacun des domaines, en vue de votre positionnement, et même si vous êtes dispensés des exigences préalables :

Enseignant - Animateur voile	Publics, durée en heures, supports
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

Vous avez suivi une **formation pour être entraîneur voile avec la FFV** :

Laquelle, préciser la date et le lieu :

Entraîneur voile	Publics, durée en heures, supports
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

Vous avez également une expérience en tant que :

Formateur
En voile (fédéral ou BEES/BPJEPS) :
Dans une autre discipline :

Vous avez suivi la formation de « **formateur A.M.V** » de la FFV :

Préciser la date et le lieu :

Vous avez également une expérience en tant que :

Directeur / Responsable
En voile :
Dans une autre discipline / profession :



**DEMANDE D'ATTESTATION(S)<sup>7</sup>**  
**à faire parvenir le plus rapidement possible à**  
**Mr le Directeur Technique National - FFV 17 Rue H. Bocquillon 75015 Paris**

Monsieur Jacques CATHELINÉAU, Directeur Technique de la Fédération Française de Voile,

Je sollicite, de votre part et en vue de l'inscription au **DE JEPS de l'ENVS**N, les attestations suivantes :

attestation d'expérience **d'encadrement bénévole**  **ou professionnel**  **sur au moins deux des supports suivants, réalisée en autonomie** : dériveur  planche à voile  catamaran  habitable

Cette attestation doit faire état de deux années d'encadrement sauf si vous bénéficiez d'une dispense.

**attestation d'inscription sur la liste ministérielle des athlètes de Haut Niveau Voile si nécessaire.**

Afin d'établir celle(s)-ci, veuillez trouver ci-joint tous les documents justificatifs nécessaires.

Mon N° de licence est :

Mon club :

Ma ligue :

Fait à..... le.....

Signature

## RECAPITULATIF DES PIÈCES A FOURNIR IMPERATIVEMENT POUR LE DEJEPS VOILE AVEC LE PRESENT DOSSIER

- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile datant de moins de trois mois à l'inscription
- 1 Photo d'identité règlementaire
- Permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, option « côtière » en date du...../...../.....
- Attestation de réussite à un parcours de 100 mètres en nage libre, avec départ plongé et passage sous un obstacle flottant d'un mètre en surface. Cette attestation est délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques (article L. 212-1 du code du sport) en date du ...../...../.....
- Attestation de formation aux premiers secours (PSC 1 ou équivalent)
- Photocopie de l'une des pièces suivantes : carte nationale d'identité, passeport (en cours de validité), livret de famille, titre de séjour (pas de permis de conduire).
- Une attestation d'encadrement bénévole ou professionnel effectué en autonomie sur deux supports sur une période de deux ans.
- Une attestation d'expérience compétitive en voile.
- Photocopie de BEES 1 er degré option voile ou du BPJEPS monovalent ou plurivalent voile si besoin.
- Une attestation d'inscription sur la liste ministérielle pour les athlètes de Haut Niveau Voile.

### COUT DE LA FORMATION

Frais de dossier administratif : 90.00€

Frais pédagogiques : 14.00€/heure – Le nombre d'heures est fixé après les VEP lors du positionnement, en fonction des diplômes sportifs et attestations DTN de chaque candidat.

